

PVG FRANCE PVG rappelle POMPE A CHALEUR MONOBLOC



- Noms des modèles ou références concernés : - modèles WDH 224 PTC, WDH 229 PTC, WDH 229, WDH 235 PTC, WDH 429 PTC et WDH 435 PTC
- Marque : **QLIMA**
- GTIN 8713508794785 Lot Tous les lots
- GTIN 8713508786094 Lot Tous les lots
- GTIN 8713508792811 Lot Tous les lots
- GTIN 8713508792842 Lot Tous les lots
- GTIN 8713508001050 Lot Tous les lots
- GTIN 8713508001043 Lot Tous les lots
- Conditionnements : Emballé à l'unité dans un carton
- Date début/fin de commercialisation : du 03/05/2021 au 08/07/2026
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : BRICOCASH-BRICOMARCHE-BRICORAMA-GALEC BBJ-LEROY MERLIN-MR BRICOLAGE-WELDOM- ENTREPROT DU BRICOLAGE-BRICO DEPOT- CASTORAMA-COFAQ-LES BRICONAUTES-INDEPENDANTS

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Risque d'incendie en cas de fuite de fluide frigorigène R290 (propane).**
- Risques encourus par le consommateur : **Incendie**
- Description complémentaire du risque : **L'appareil installé en position basse, inférieure à une hauteur de 1,80 m, lors d'une fuite de fluide frigorigène R290 pourrait créer une atmosphère inflammable, pouvant potentiellement entraîner un risque d'incendie ou d'explosion.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**

CONTACT

- Numéro de contact : **0232967319**
- Informations complémentaires publiques : **Contact mail: wd@pvg.eu Autre modalité de compensation : Vérification de l'installation par PVG et remise en conformité si nécessaire. Remboursement en cas d'impossibilité de remise en conformité, au cas par cas.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre